Nations Unies S/2017/683



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 août 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 4 de la résolution 2360 (2017) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 1er août 2018 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

M. Zobel Behalal, ressources naturelles/questions financières (Cameroun)
M. Ledio Cakaj, groupes armés (Albanie)
Mme Virginie Monchy, affaires humanitaires (France)
M. Roberto Sollazzo, ressources naturelles/questions financières (Italie)
M. Bart Vanthomme, groupes armés (Belgique)
M. David Zounmenou, armes (Bénin)

J'ai désigné M. Behalal Coordonnateur du Groupe.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

17-13452 (F) 080817 080817



